

Conditions Spécifiques de Vente à la Location du Gîte de Groupe

Article 1 – Périmètre

Il est entendu que les présentes conditions spécifiques s'appliquent, en complément des Conditions Générales de Vente, à la location, du gîte de groupe ; offres commercialisées au titre d'une prestation de service d'hébergement par le Gestionnaire au Client.

Article 2 – Désignation

La location de gîte de groupe désigne la mise à disposition d'un gîte de groupe d'une capacité maximale d'accueil de **29 personnes**, pour une durée déterminée, au Client.

Les prix, inventaires, descriptions et disponibilités des hébergements et des services connexes sont disponibles sur le site www.lustou.com.

Article 3 – Réservation

3.1 – Prix

Les prix d'un hébergement, pour une période donnée, avec d'éventuels services complémentaires sont disponible sur le site www.lustou.com, ou tout site partenaire, le cas échéant, par demande directe auprès du Gestionnaire.

Le prix de l'hébergement sans aucun service complémentaire inclut les charges relatives aux consommations d'eau et d'énergies.

3.2 – Conditions de paiement

Un premier versement est demandé au titre d'arrhes, à hauteur de **50% de la valeur de la réservation** (taxe de séjour exclue).

Le versement du solde restant est demandé à l'arrivée du Client, soit **50% de la valeur de la réservation**, s'ajoute le montant calculé de la taxe de séjour.

Article 4 – Conditions d'annulation (précisions)

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du Lustou.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 60 jours avant la date de début de séjour : l'acompte sera conservé comme dédommagement.
- Moins de 60 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ne vous sera accordé.

Article 5 – Horaires d'arrivée et départ

L'accès au logement est proposé au Client dès 17h

Le départ du Client doit s'effectuer avant 10h00.

Article 6 – Caution

Une caution de 2000,00€ est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif.

Une caution supplémentaire de 250,00€ est demandée pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location si cette option n'a pas été retenue.

Ces cautions sont restituées après l'état des lieux.

En aucun cas la clé du gîte ne pourra être délivrée sans la remise des cautions. La caution est restituée, entière ou partielle, au Client au plus tard 8 jours après la date de fin de séjour.

Article 7 – Impôts et taxes

Le séjour en gîte est soumis à une taxe de séjour forfaitaire de **0,75 € / nuit / adulte** (+18 ans).

Article 8 – Règlement intérieur spécifiques à la Location du Gîte de Groupe

Cet article tend à préciser les modalités réglementaires spécifiques à la Location du Gîte de Groupe complémentaire au Règlement Intérieur du Camping.

Dans le cas où le Client, ou l'un de ses accompagnant, contreviendrait aux dispositions de cet article, le Gestionnaire s'accorde le droit d'interrompre quelque prestation que ce soit, et le Client accepte de ne pouvoir demander aucun remboursement ou indemnité.

8.1 – Animaux

Par mesure d'hygiène et de facteurs allergiques, les animaux de compagnie, quel que soit leur taille et leur type, sont interdits.

8.2 – Espace fumeur

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du gîte de groupe. Les espaces extérieurs sont fumeurs.